

# CMP Next Edge Resource Class

États financiers annuels  
Au 31 décembre 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 877 860-1080, en consultant notre site Web à l'adresse [www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à Next Edge Capital Corp., 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 2V6.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, des documents de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.



# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital »), en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») de CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires non audités et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Next Edge Capital maintient des processus appropriés visant à assurer de façon raisonnable que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les méthodes comptables significatives que Next Edge Capital juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 de ces états financiers.



Robert Anton  
Président



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.

Le 30 mars 2026

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Objectif et stratégies de placement

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 31 décembre 2025, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés cotées canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant et dont les projets sont situés dans des juridictions hors du Canada, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

De temps à autre, le Fonds acquiert également les actifs bénéficiant d'un impôt différé de certaines sociétés en commandite établies par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire »). Ces actifs consistent essentiellement en un portefeuille d'actions accréditatives de sociétés de ressources petites et intermédiaires. Le coût fiscal de ces actifs est généralement nul pour le Fonds qui réalise par conséquent la totalité des gains en capital tirés du produit net à la vente.

Le gestionnaire investit principalement dans des sociétés ouvertes canadiennes du secteur des ressources, y compris des jeunes sociétés, des sociétés intermédiaires ainsi que des sociétés à moyenne et à grande capitalisation. Le gestionnaire peut également investir de façon sélective dans des sociétés fermées canadiennes du secteur des ressources. Il examine les fondamentaux des secteurs et ceux des sociétés pour évaluer les opportunités de placement qui offrent le meilleur ratio risque/rendement. Avant d'effectuer un placement dans une société, il tient généralement une entrevue avec la direction pour déterminer les importantes forces de création de valeur pour les actionnaires. Le gestionnaire examine non seulement le plan d'action de l'émetteur, mais aussi les forces et les faiblesses de sa direction, de son conseil d'administration et de ses équipes techniques. Il étudie également si la direction est disposée à prendre des risques à différents degrés pour atteindre ses objectifs à long terme, et si la société a la capacité d'atteindre les objectifs déclarés. Il évalue aussi les principales données financières. Le gestionnaire recourt de plus aux analyses techniques et à la recherche fondamentale pour pouvoir prendre en temps utile des décisions d'achat et de vente de placements. Pour faciliter le processus de sélection des titres par l'approche ascendante, le gestionnaire cherche à comprendre le contexte général en communiquant avec ses nombreux contacts dans l'industrie.

### Risques

Les risques associés à un placement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié.

### Résultats<sup>1</sup>

Pour la période close le 31 décembre 2025, le rendement total des actions de série A du Fonds s'est établi à 156,6 % et celui des actions de série F, à 160,9 %, selon la valeur liquidative. Pour la même période, le rendement global de l'indice composé S&P/TSX a été de 62,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice. Le lecteur doit garder à l'esprit que l'objectif du Fonds est très différent de celui de l'indice. Par conséquent, il n'est pas attendu que la performance du Fonds soit la même que celle de l'indice composé S&P/TSX. Comparer la performance du Fonds à celle d'autres fonds communs de placement ayant des objectifs et des stratégies de placement semblables serait plus approprié. Le tableau ci-dessous indique le rendement annuel de toutes les séries du Fonds comparativement à celui de leur indice de référence.

Rendements en pourcentage	Un an <sup>a)</sup>		Trois ans		Depuis l'établissement	
	Série A	Série F	Série A	Série F	Série A	Série F
Valeur liquidative	172,2	175,1	30,3	31,7	4,4	5,5
Indice de référence <sup>b)</sup>	62,4	62,4	27,6	27,6	12,4	12,9

a) Il s'agit du rendement pour les 12 derniers mois.

b) L'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total des indices suivants : l'indice composé S&P/TSX, le sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX et le sous-indice aurifère S&P/TSX.

1. Toute référence à l'actif net ou à la valeur liquidative dans la présente rubrique désigne la valeur liquidative aux fins des opérations telle qu'elle est définie dans la section Faits saillants financiers; celle-ci peut différer de l'actif net selon les IFRS.

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

---

L'année 2025 a été une année historique pour les métaux précieux et les minéraux critiques. Les marchés ont été marqués par la hausse historique des prix, l'intensification des tensions géopolitiques et l'intervention accrue des gouvernements, qui ont influé sur les occasions de placement en 2026.

### **Métaux précieux : une remontée historique**

L'or a connu une hausse extraordinaire, grimpant à plus de 4 500 \$ l'once, soit une augmentation de 65 % en 2025. Cette reprise a été alimentée par la demande de valeurs refuges, les baisses de taux prévues aux États-Unis et les achats continus des banques centrales. Pour la première fois en 30 ans, les banques centrales détiennent davantage d'or que de bons du Trésor des États-Unis.

L'argent a également connu une année remarquable, ayant progressé de plus de 145 % en 2025 pour atteindre 79 \$ l'once, sa meilleure performance depuis 1982, principalement grâce à la demande industrielle attribuable aux véhicules électriques, aux panneaux solaires et aux produits électroniques.

Le cuivre a atteint 12 000 \$ la tonne en raison des contraintes d'offre et de la forte demande technologique, alors que le platine et le palladium ont également enregistré des gains importants.

### **Minéraux critiques : sécurité nationale et chaînes d'approvisionnement**

Les gouvernements, particulièrement aux États-Unis et au Canada, privilégient de plus en plus les minéraux critiques. Les mesures comprennent l'encouragement de la production locale et la garantie des prix. Le département de la Défense des États-Unis a investi 400 M\$ dans MP Materials Corp. et a établi une réserve stratégique de 1 G\$, tandis que le Canada a désigné certains minéraux critiques comme étant des priorités en matière de sécurité nationale. De plus, les initiatives du G7 et les accords entre les États-Unis et l'Australie visent à réduire la dépendance envers la Chine, ce qui offre un soutien à long terme et des prix élevés en ce qui concerne les minéraux stratégiques.

### **Métaux pour batteries et dynamique de l'offre et de la demande**

L'offre de lithium, de cobalt et de nickel a été excédentaire à court terme, mais la demande soutenue attribuable aux véhicules électriques et aux systèmes de stockage d'énergie laisse entrevoir un resserrement des marchés en 2026. Plus de 60 % de la demande de minéraux critiques dépend du commerce international, ce qui souligne les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement mondiales.

### **Principaux thèmes pour 2026**

L'or et l'argent devraient continuer à être avantagés par l'incertitude des marchés. Les gouvernements devraient continuer d'offrir une « prime de sécurité nationale », en payant des prix plus élevés pour s'assurer d'obtenir des minéraux critiques. Les tendances à la démondialisation seront bénéfiques pour les projets miniers et de traitement des pays occidentaux, tandis que la demande des secteurs de l'IA et des technologies donnera un élan à l'argent, au cuivre et aux métaux de terres rares.

Les contraintes d'offre continueront d'avoir une incidence sur les marchés de l'argent, du platine et du cuivre. Des risques persistent, notamment les restrictions potentielles liées aux exportations chinoises, les conflits géopolitiques et l'offre excédentaire temporaire de métaux pour batteries. Dans l'ensemble, l'année 2025 a renforcé l'importance stratégique des métaux pour les portefeuilles de placements et la sécurité nationale, et les tendances structurelles demeurent favorables en ce début de 2026.

### **CMP Next Edge Resource Class : chefs de file parmi les titres hautement prometteurs**

Plusieurs sociétés faisant partie de CMP Next Edge Resource Class ont affiché une solide performance et franchi des étapes importantes :

- Hudbay Minerals Inc. (HBM CN) a enregistré un solide rendement grâce à son portefeuille diversifié d'actifs liés au cuivre, au zinc et à l'or, et a été avantagé par une coentreprise d'une valeur de 600 M\$ en Arizona.
- La valeur de DPM Metals Inc. (DPM CN), producteur d'or et de cuivre en Bulgarie, a augmenté grâce aux nouvelles découvertes à Chelopech et à la remontée générale des prix de l'or.
- Montage Gold Corp. (MAU CN) a fait progresser son projet aurifère Koné en Côte d'Ivoire, améliorant les données économiques du projet grâce à des gisements satellites à haute teneur, tout en poursuivant la construction selon le budget et les échéances prévus.
- NexGen Energy Ltd. (NXE CN) a fait progresser son projet d'uranium Rook I en Saskatchewan grâce à des découvertes à haute teneur aux gisements Arrow et PCE ainsi qu'à des approbations réglementaires à venir.
- Vizsla Silver Corp. (VZLA US) a augmenté de 43 % les ressources d'argent et d'or de son projet Panuco, qui atteignent désormais 46 millions d'onces, et une étude de faisabilité montre une VAN de 1,8 G\$ et indique que la phase de production devrait commencer d'ici la fin de 2027.

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le tableau ci-dessous présente tant la variation de la valeur liquidative aux fins des opérations du Fonds que celle de son actif net selon les normes IFRS de comptabilité (« actif net selon les IFRS ») sur la période<sup>1</sup>. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre la valeur liquidative aux fins des opérations et l'actif net selon les IFRS, se reporter à la section Faits saillants financiers.

### Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net (en millions de CAD)

	Valeur liquidative aux fins des opérations	Actif net selon les IFRS
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	6,3 \$	6,5 \$
Émission d'actions pour échanges	7,5	7,5
Émission d'actions	0,3	0,3
Rachat d'actions	(7,3)	(7,3)
Placements d'actions	(0,9)	(0,9)
Distributions réinvesties	0,9	0,9
Revenus de placement	12,3	12,5
Frais et charges nets <sup>a)</sup>	(0,7)	(0,7)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>18,4 \$</b>	<b>18,8 \$</b>

a) Déduction faite des revenus d'intérêts et de dividendes. Les coûts de transactions sont passés en charges dans le cadre du calcul de l'actif net selon les IFRS.

### Opérations avec des parties liées

Les ententes ci-dessous pourraient occasionner le paiement de frais par le Fonds à Next Edge Capital ou aux sociétés affiliées au Fonds.

### Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement, conformément à la convention de gestion du Fonds. Le solde impayé sera remboursé ultérieurement.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 235 239 \$ (165 032 \$ pour la période close le 31 décembre 2024).

### Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance. Pour déterminer la valeur liquidative par action courante, la valeur liquidative de la série d'actions est calculée avant l'ajustement au titre des primes de rendement payables.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La « valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire. Afin de déterminer la valeur la plus élevée, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total i) du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, ii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iii) de l'indice composé S&P/TSX de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds). La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, d'environ néant (néant au 31 décembre 2024).

1. Dans le présent document, à moins d'indication contraire, les termes « période » ou « périodes » désignent les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

---

### **Charges d'exploitation et frais de services administratifs**

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 31 décembre 2025, le Fonds devait au gestionnaire environ 103 478 \$ (78 046 \$ au 31 décembre 2024) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans l'état de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 423 916 \$ (78 046 \$ au 31 décembre 2024) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

### **Opérations sur titres d'un émetteur lié**

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtient l'approbation du comité d'examen indépendant (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours des périodes, le Fonds n'a effectué aucune opération impliquant un émetteur lié.

### **Opérations entre fonds**

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

### **Directives permanentes du comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2025, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- iii) l'investissement dans des titres pour lesquels DGMP est courtier sur le marché dispensé et reçoit des honoraires d'intermédiation ou des commissions d'un émetteur.

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds, et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds a versé environ 8 829 \$ (25 699 \$ pour la période close le 31 décembre 2024) en frais du CEI. Ces coûts sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans l'état du résultat global.

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Les informations dans les tableaux ci-dessous sont fournies conformément à la réglementation. Par conséquent, il est normal que les sous-totaux ne correspondent pas aux totaux mathématiques, puisque la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent.

### Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action du Fonds<sup>1)</sup>

Série A	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>1), 2)</sup></b>	<b>5,04</b>	<b>5,21</b>	<b>6,21</b>	<b>10,03</b>	<b>12,91</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>					
Revenu total	0,01	0,07	0,03	-	-
Total des charges	(0,53)	(0,37)	(0,33)	(0,34)	(0,45)
Gain (perte) réalisé pour la période	2,50	(1,43)	(0,45)	(0,44)	1,70
Gain (perte) latent pour la période	6,54	1,74	(0,13)	(2,74)	(4,07)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>8,52</b>	<b>0,01</b>	<b>(0,88)</b>	<b>(3,52)</b>	<b>(2,82)</b>
<b>Distributions :</b>					
Dividendes	(0,01)	(0,05)	(0,03)	-	-
Gains en capital	(0,65)	-	-	-	-
<b>Total des distributions annuelles</b>	<b>(0,66)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réinvestissement des distributions</b>	<b>0,66</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>2)</sup></b>	<b>12,83</b>	<b>5,04</b>	<b>5,21</b>	<b>6,21</b>	<b>10,03</b>

### Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>5)</sup>	15 231	5 427	6 407	9 258	15 765
Nombre d'actions en circulation	1 212 415	1 108 278	1 274 612	1 525 303	1 576 076
Ratio des frais de gestion (RFG)	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG avant renoncations ou prises en charge	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	6,07 %	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	5,37 %	6,12 %	4,74 %	3,96 %	3,15 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») <sup>3)</sup>	0,54 %	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	70,58 %	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %
<b>Valeur liquidative par action<sup>5)</sup></b>	<b>12,56</b>	<b>4,90</b>	<b>5,03</b>	<b>6,07</b>	<b>10,00</b>

Série F	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>1), 2)</sup></b>	<b>5,56</b>	<b>5,68</b>	<b>6,69</b>	<b>10,69</b>	<b>13,63</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>					
Revenu total	0,02	0,08	0,03	-	-
Total des charges	(0,50)	(0,34)	(0,29)	(0,30)	(0,34)
Gain (perte) réalisé pour la période	2,79	(1,50)	(0,50)	(0,62)	1,06
Gain (perte) latent pour la période	7,61	2,04	(0,28)	(3,29)	(3,77)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>9,92</b>	<b>0,28</b>	<b>(1,04)</b>	<b>(4,21)</b>	<b>(3,05)</b>
<b>Distributions :</b>					
Dividendes	(0,01)	(0,05)	(0,03)	-	-
Gains en capital	(0,77)	-	-	-	-
<b>Total des distributions annuelles</b>	<b>(0,78)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réinvestissement des distributions</b>	<b>0,78</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>2)</sup></b>	<b>14,41</b>	<b>5,56</b>	<b>5,68</b>	<b>6,69</b>	<b>10,69</b>

### Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>5)</sup>	3 170	893	941	772	1 021
Nombre d'actions en circulation	224 841	165 320	171 800	118 104	95 732
Ratio des frais de gestion (RFG)	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG avant renoncations ou prises en charge	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	4,79 %	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	4,24 %	5,12 %	3,77 %	3,13 %	2,37 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») <sup>3)</sup>	0,54 %	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	70,58 %	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %
<b>Valeur liquidative par action<sup>5)</sup></b>	<b>14,10</b>	<b>5,40</b>	<b>5,48</b>	<b>6,54</b>	<b>10,67</b>

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers audités du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2021 à 2025. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation. Ces différences, le cas échéant, sont expliquées dans la note 8.
- 2) L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est établi selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds de placement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds de placement. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.
- 5) Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») exige que tous les fonds de placement calculent leur valeur liquidative à toutes les fins autres que l'établissement des états financiers conformément à l'article 14.2, qui, sous certains aspects, est différent des exigences des normes IFRS de comptabilité. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes, alors que leur valeur liquidative aux fins des opérations est fondée sur la valeur intrinsèque. Un rapprochement de la valeur liquidative aux fins des opérations et de l'actif net selon les IFRS est présenté ci-après pour la période close le 31 décembre 2025.

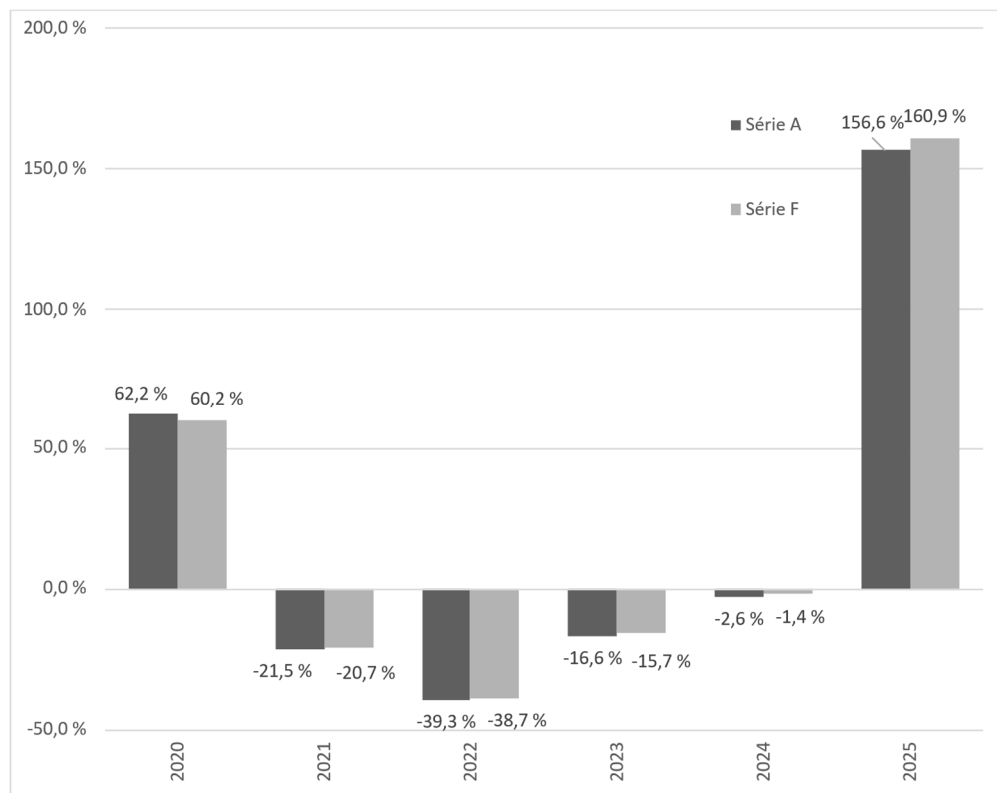
	Total (\$)	Par action (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations, série A	15 230 964	12,56
Ajustement, série A	329 691	0,27
<b>Actif net selon les IFRS</b>	<b>15 560 655</b>	<b>12,83</b>
Valeur liquidative aux fins des opérations, série F	3 170 244	14,10
Ajustement, série F	68 624	0,31
<b>Actif net selon les IFRS</b>	<b>3 238 868</b>	<b>14,41</b>

# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Rendement passé

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement dans le Fonds détenu au premier jour de chaque exercice. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds.



# CMP Next Edge Resource Class

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Aperçu des titres en portefeuille au 31 décembre 2025

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour sont disponibles à l'adresse [www.nextedgcapital.com](http://www.nextedgcapital.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale <sup>†</sup>
Titres canadiens	95,8

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative totale <sup>†</sup>
Actions et bons de souscription	95,8
Trésorerie	4,9
Autres éléments de passif net	(0,7)

Par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative totale <sup>†</sup>
Matériaux de base	50,0
Or et métaux précieux	40,5
Métaux diversifiés et exploitation	2,9
Énergie (autres)	2,3

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative totale <sup>†</sup>
Trésorerie	4,9
DPM Metals Inc.	3,5
Montage Gold Corp.	3,5
Vizsla Silver Corp.	3,4
Lundin Mining Corp.	3,4
Hudbay Minerals Inc.	3,3
Equinox Gold Corp.	3,1
K92 Mining Inc.	3,0
Endeavour Silver Corp.	3,0
Capstone Copper Corp.	2,8
Alamos Gold Inc.	2,7
Artemis Gold Inc.	2,7
Foran Mining Corp.	2,7
Troilus Gold Corp.	2,6
NGEx Minerals Ltd.	2,6
Sierra Madre Gold & Silver Ltd.	2,5
Southern Cross Gold Consolidated Ltd.	2,4
Discovery Silver Corp.	2,4
Maple Gold Mines Ltd.	2,4
Sitka Gold Corp.	2,4
NexGen Energy Ltd.	2,3
Gold X2 Mining Inc.	2,3
Meridian Mining PLC	2,2
Highlander Silver Corp.	2,1
Scottie Resources Corp.	2,1

<sup>†</sup> Valeur liquidative aux fins des opérations (environ 18 401 208 \$ au 31 décembre 2025).

## **CMP Next Edge Resource Class**

### **RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS**

---

#### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs**

Certaines rubriques du présent rapport, notamment les rubriques « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à sa stratégie, à ses risques, à son rendement prévu et à sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

Par ailleurs, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications en matière de réglementations gouvernementales, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive.

Nous invitons le lecteur à bien tenir compte de ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement, et nous lui recommandons de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Par ailleurs, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions de CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »)

---

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500  
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215  
Téléc. courriel : ca\_toronto\_18\_york\_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 30 mars 2026

# CMP Next Edge Resource Class

## États de la situation financière Aux

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	18 035 204 \$	5 774 639 \$
Trésorerie	907 335	837 549
Intérêts courus, dividendes et autres	867	3 353
Montants à recevoir sur la vente de titres	249 733	-
	<u>19 193 139</u>	<u>6 615 541</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Charges à payer (note 6)	205 889	105 216
Frais de gestion à payer (note 6)	31 727	11 082
Montants à payer pour l'achat de titres	156 000	-
	<u>393 616</u>	<u>116 298</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 7)</b>	<u>18 799 523 \$</u>	<u>6 499 243 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	15 560 655 \$	5 580 590 \$
Série F	3 238 868	918 653
	<u>18 799 523 \$</u>	<u>6 499 243 \$</u>
<b>Nombre d'actions en circulation (note 7)</b>		
Série A	1 212 415	1 108 278
Série F	224 841	165 320
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 8)</b>		
Série A	12,83 \$	5,04 \$
Série F	14,41	5,56

# CMP Next Edge Resource Class

## États du résultat global Périodes closes les [note 1 c)]

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Revenu</b>		
Intérêts à distribuer	1 638 \$	29 970 \$
Dividendes	17 976	76 167
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	9 076 641	2 739 557
Gain (perte) net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	3 454 990	(2 206 541)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	96	(37)
Autres revenus	-	996
	<u>12 551 341</u>	<u>640 112</u>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	235 239	165 032
Frais d'administration liés aux porteurs d'actions	126 597	133 239
Frais d'information aux porteurs d'actions	122 362	103 919
Honoraires d'audit	78 205	57 821
Frais juridiques	64 076	43 558
Coûts de transactions	60 871	18 563
Droits de garde et frais bancaires	21 034	20 245
Retenues d'impôts	545	-
Frais du comité d'examen indépendant	8 829	25 699
	<u>717 758</u>	<u>568 076</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<u>11 833 583 \$</u>	<u>72 036 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série (note 9)</b>		
Série A	10 003 665 \$	11 923 \$
Série F	1 829 918	60 113
	<u>11 833 583 \$</u>	<u>72 036 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série (note 9)</b>		
Série A	8,52 \$	0,01 \$
Série F	9,92	0,28

## CMP Next Edge Resource Class

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables Périodes closes les [note 1 c)]

	Série A	Série F	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	6 636 205 \$	975 042 \$	7 611 247 \$
Émission d'actions pour échanges	3 269 014	1 148 011	4 417 025
Émission d'actions	45 734	-	45 734
Conversion d'actions	(45 444)	45 444	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	11 923	60 113	72 036
Distribution de revenus de dividendes aux porteurs d'actions	(64 465)	(9 535)	(74 000)
Rachat d'actions rachetables	(4 272 377)	(1 300 422)	(5 572 799)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>5 580 590 \$</b>	<b>918 653 \$</b>	<b>6 499 243 \$</b>
Émission d'actions pour échanges	6 186 872 \$	1 270 063 \$	7 456 935 \$
Émission d'actions	48 200	259 450	307 650
Conversion d'actions	(271 459)	271 459	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	10 003 665	1 829 918	11 833 583
Distribution de gains en capital aux porteurs d'actions	(763 607)	(142 393)	(906 000)
Distribution de revenus de dividendes aux porteurs d'actions	(11 800)	(2 200)	(14 000)
Distributions réinvesties	775 407	144 593	920 000
Rachat d'actions rachetables	(5 987 213)	(1 310 675)	(7 297 888)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>15 560 655 \$</b>	<b>3 238 868 \$</b>	<b>18 799 523 \$</b>

# CMP Next Edge Resource Class

## Tableaux des flux de trésorerie Périodes closes les [note 1 c)]

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	11 833 583 \$	72 036 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(9 076 641)	(2 739 557)
(Gain) perte net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 454 990)	2 206 541
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(96)	37
Variation des soldes hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des intérêts courus, dividendes et autres	2 486	(2 761)
Augmentation (diminution) des charges à payer	100 673	(18 901)
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	20 645	(1 894)
Produit de la vente de placements	11 588 937	4 941 245
Achat de placements	(7 575 439)	(246 375)
	<hr/>	<hr/>
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	3 439 158	4 210 371
	<hr/>	<hr/>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions	307 650	45 736
Actions rachetées	(7 297 888)	(5 572 799)
Distributions	(920 000)	(74 000)
Réinvestissement des distributions	920 000	-
Trésorerie reçue lors des échanges	3 620 770	2 046 173
	<hr/>	<hr/>
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(3 369 468)	(3 554 890)
	<hr/>	<hr/>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	69 690	655 481
Gain (perte) de change sur la trésorerie	96	(37)
Trésorerie à l'ouverture de la période	837 549	182 105
	<hr/>	<hr/>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>907 335 \$</b>	<b>837 549 \$</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Renseignements supplémentaires*</b>		
Intérêts reçus	1 638	29 970
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	19 918	73 406

\* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

# CMP Next Edge Resource Class

## Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions	Coût	Valeur comptable
<b>ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (95,93 %)</b>			
<b>Matériaux de base (50,30 %)</b>			
55 North Mining Inc., bons de souscription, 2,5 \$, 15 juill. 2026*	320 000	- \$	7 424 \$
Atex Resources Inc.	115 400	255 045	381 974
Atex Resources Inc., restr.**	10 000	26 000	33 100
Atex Resources Inc., bons de souscription, 4,00 \$, 6 nov. 2029*	10 000	-	12 600
Blue Moon Metals Inc.	60 000	198 000	288 000
Capstone Copper Corp.	37 200	313 544	512 616
Cascadia Minerals Ltd, restr.**	666 667	100 000	121 440
Cascadia Minerals Ltd.	714 286	100 000	164 286
Cascadia Minerals Ltd., bons de souscription, 0,20 \$, 22 déc. 2028*	333 333	-	56 667
Cascadia Minerals Ltd., bons de souscription, 0,24 \$, 13 août 2027*	714 286	-	92 857
Champion Iron Ltd.	36 000	158 447	197 640
DPM Metals Inc.	15 200	212 815	644 784
Evolve Royalties Ltd.	85 500	240 000	316 350
Faraday Copper Corp.	81 000	99 961	221 130
Fireweed Metals Corp.	139 000	246 798	376 690
Foran Mining Corp.	97 000	334 142	488 880
Freegold Ventures Ltd.	120 000	156 000	193 200
Gold X2 Mining Inc.	639 100	201 317	428 197
Goldsky Resources Corp.	168 000	251 404	352 800
Gunnison Copper Corp., restr.**	333 334	150 000	140 000
Gunnison Copper Corp., bons de souscription, 0,65 \$, 31 oct. 2028*	166 667	-	36 667
Hudbay Minerals Inc.	22 000	286 595	599 500
Ivanhoe Mines Ltd.	14 500	151 248	226 345
Kobrea Exploration Corp.	320 000	160 000	163 200
Kobrea Exploration Corp., bons de souscription, 0,75 \$, 3 oct. 2027*	160 000	-	27 200
Lundin Mining Corp.	21 000	249 829	619 500
LunR Royalties Corp.	4 750	26 125	61 988
Maple Gold Mines Ltd.	250 000	825 000	440 000
Marimaca Copper Corp.	22 000	116 005	244 860
Mayfair Gold Corp.	48 500	202 100	240 560
Mithril Silver And Gold Ltd.	475 000	171 000	235 125
NGEx Minerals Ltd.	19 000	215 062	486 400
Sierra Madre Gold & Silver Ltd.	268 800	188 160	459 648
Sierra Madre Gold & Silver Ltd., bons de souscription, 0,85 \$, 24 juill. 2026*	145 000	-	139 200
Southern Cross Gold Consolidated Ltd.	42 000	146 605	444 780
		<b>5 781 202</b>	<b>9 455 608</b>
<b>Métaux diversifiés et exploitation minière (3,62 %)</b>			
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,15 \$, 23 avr. 2026*	11 364	-	405
Métaux Osisko inc., bons de souscription, 0,57 \$, 16 juin 2027*	926 000	-	314 840
Sterling Metals Corp.	196 200	107 910	364 932
		<b>107 910</b>	<b>680 177</b>

# CMP Next Edge Resource Class

## Inventaire du portefeuille (suite) Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions	Coût	Valeur comptable
<b>ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (95,93 %) (suite)</b>			
<b>Énergie (autres) (2,29 %)</b>			
ATHA Energy Corp., bons de souscription, 1,81 \$, 5 avr. 2026*	115 375	- \$	- \$
NexGen Energy Ltd.	34 100	343 720	430 683
		<b>343 720</b>	<b>430 683</b>
<b>Or et métaux précieux (39,73 %)</b>			
1233719 B.C. Ltd.	2 566 667	233 333	-
Alamos Gold Inc.	9 500	346 845	503 500
Artemis Gold Inc.	13 500	232 282	495 315
Aurelius Minerals Inc.	1 654 424	314 467	-
Discovery Silver Corp.	52 700	134 416	441 626
Elevation Gold Mining Corp.	1 219 500	646 335	-
Elevation Gold Mining Corporation, bons de souscription, 0,70 \$, 24 mars 2027*	2 830 000	-	-
Endeavour Silver Corp.	42 800	227 559	552 548
Equinox Gold Corp.	30 000	254 700	578 700
G Mining Ventures Corp.	7 900	144 545	327 771
GoGold Resources Inc.	80 000	163 508	232 800
Highlander Silver Corp.	74 000	148 937	392 940
K92 Mining Inc.	24 700	81 158	560 443
Kiboko Gold Inc., bons de souscription, 0,45 \$, 29 juin 2027*	1 034 482	-	10 345
Meridian Mining PLC	261 000	147 681	396 720
Montage Gold Corp.	64 800	294 192	640 224
Phoenix Gold Resources Corp.	35 900	-	-
Scottie Resources Corp.	237 700	219 183	385 074
Sitka Gold Corp.	449 700	249 517	436 209
Talisker Resources Ltd.	200 000	100 000	288 000
Trident Resources Corp., bons de souscription, 0,70 \$, 12 avr. 2026*	75 000	-	114 000
Troilus Gold Corp.	310 100	217 070	486 857
Vizsla Silver Corp.	83 200	239 903	625 664
		<b>4 395 631</b>	<b>7 468 736</b>
<b>COÛT ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (95,93 %)</b>		<b>10 628 463</b>	<b>18 035 204</b>
<b>COÛTS DE TRANSACTIONS (0,0 %) (note 3)</b>		<b>(29 509)</b>	<b>-</b>
<b>COÛT TOTAL ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (95,93 %)</b>		<b>10 598 954</b>	<b>18 035 204</b>

Le coût moyen ou la juste valeur de certains titres peuvent être des montants différents de zéro, mais arrondis à zéro.

Les pourcentages correspondent à la valeur comptable exprimée en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

\* Ces titres ne sont pas cotés et sont évalués au moyen de techniques d'évaluation.

\*\* Ce titre est classé au niveau 2, car il fait l'objet de restrictions.

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES

---

### 1. Le Fonds

#### a) Organisation du Fonds

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015, en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 31 décembre 2025, Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire ») était le propriétaire réel de la totalité des actions ordinaires en circulation.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (le « Fonds »). Le Fonds a été constitué le 13 avril 2015 et les actions du Fonds (les « actions ») ont été émises le 15 avril 2015. Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Le 30 décembre 2024, le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire »), Goodman & Company, Investment Counsel Inc., a été remplacé par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital »).

Le 6 juin 2025, la Société en commandite de ressources CMP 2023 (« CMP 2023 ») a transféré la totalité de son actif net, d'une valeur d'environ 7 456 933 \$, au Fonds en échange d'environ 876 327 actions de série A et 162 213 actions de série F du Fonds, qui ont été distribuées aux commanditaires de CMP 2023 le 6 juin 2025. Les commanditaires de CMP 2023 ont reçu respectivement 102,96 actions de série A et 97,30 actions de série F du Fonds pour chaque part de CMP 2023. Cette opération est traitée comme une souscription en nature en échange des placements et est comptabilisée au poste « Émission d'actions pour échanges » dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 30 mars 2026.

#### b) Gestionnaire

En vertu de la convention de gestion, le Fonds a fait appel au gestionnaire à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds. Le gestionnaire a pour responsabilité de fournir au Fonds des services de placement, de gestion, d'administration et autres.

#### c) Dates de présentation de l'information financière

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2025 et 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Dans le présent document, les termes « période » ou « périodes » désignent la ou les période(s) indiquées ici.

Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds à titre d'entité comptable distincte.

### 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

---

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

#### a) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Conformément aux dispositions du prospectus du Fonds, les placements sont évalués selon le dernier cours et les bons de souscription, selon leur valeur intrinsèque, pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations par action.

Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur. Aux fins de la présentation de l'information financière, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes.

#### b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

##### **Classement**

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre sur les informations sur la juste valeur et utilise ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### **Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation**

Les achats et les ventes ordinaires de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant des placements est arrivé à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des actifs financiers à la JVRN sont présentés au poste « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état du résultat global pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les intérêts à distribuer provenant des titres à revenu fixe, y compris les placements à court terme, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, en fonction du taux d'intérêt contractuel. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments. Les dividendes, déduction faite des retenues d'impôts, sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

##### **Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs**

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

#### c) Autres éléments d'actifs et de passifs

La trésorerie, les intérêts courus, les dividendes et autres et les montants à recevoir sur la vente de titres sont des actifs financiers classés et mesurés au coût amorti. Les charges à payer, les frais de gestion à payer et les montants à payer pour l'achat de titres sont classés et évalués au coût amorti.

Selon la méthode du coût amorti, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

#### d) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts progressifs directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement et comprennent les honoraires et commissions versés à des placeurs pour compte, à des conseillers, à des courtiers et à des contrepartistes, les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

---

### e) **Conversion de devises**

Les investisseurs du Fonds proviennent essentiellement du Canada, les souscriptions et les rachats d'actions étant effectués en dollars canadiens. La principale activité du Fonds est d'investir dans des titres canadiens. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens, et est présenté aux investisseurs dans cette monnaie. Le gestionnaire croit que le dollar canadien est la monnaie représentant le plus fidèlement l'incidence économique des opérations, des événements et des conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, qui est le dollar canadien.

### f) **Transactions et soldes**

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état du résultat global.

### g) **Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action**

Le poste « Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action » figure dans l'état du résultat global et correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de chaque série pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série pour la période. Voir la note 9 pour obtenir le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action.

### h) **Attribution des revenus et des charges aux séries d'actions**

Chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto (la « date d'évaluation »), les revenus gagnés et les charges générales engagées depuis la dernière date d'évaluation sont distribués de manière proportionnelle entre les séries d'actions en circulation à la date d'évaluation précédente, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

### i) **Modifications futures de méthodes comptables**

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise.

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers* dans IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications visent à répondre à des questions récemment soulevées dans la pratique et à ajouter de nouvelles exigences que les institutions financières, mais aussi les autres entités, doivent respecter. Parmi les autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et a ajouté une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virement électronique de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

## 4. **Estimations comptables et jugements critiques**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables importants formulés par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

### a) **Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif**

La détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est l'un des principaux éléments à l'égard desquels le gestionnaire doit exercer son jugement, l'estimation pouvant être complexe ou subjective. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers non cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire pose des hypothèses fondées sur les conditions du marché à la date des états financiers. Tout changement à ces hypothèses par suite d'une modification des conditions du marché peut avoir une incidence sur la juste valeur publiée des instruments financiers. Les techniques d'évaluation utilisent la décote d'illiquidité appliquée aux cours du marché pour l'évaluation des actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, des modèles d'évaluation des options et des modèles d'actualisation des flux de trésorerie.

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

---

### 5. Impôts

#### a) Imposition des sociétés de fonds communs de placement

La société est une société de fonds communs de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La société étant une société de fonds communs de placement, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38,33 %. Cet impôt est remboursable à raison de 1,15 \$ par tranche de 3,00 \$ de dividendes imposables versés, dans la mesure où ceux-ci sont versés aux actionnaires. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu les dividendes. La société est aussi assujettie à l'impôt au taux des sociétés sur les gains en capital et les autres revenus. Tout impôt payé sur les gains en capital est remboursable selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement des gains en capital aux porteurs d'actions sous forme de dividendes de gains en capital. Comme elle est en mesure d'obtenir un remboursement de l'impôt sur les dividendes et les gains en capital et que ses charges d'exploitation sont suffisantes pour compenser ses autres revenus, la société ne comptabilise pas de charges pour un tel impôt ni d'actifs d'impôt différé. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise aucune charge d'impôt.

#### b) Reports prospectifs de pertes

La société peut cumuler des pertes nettes en capital et des pertes nettes autres qu'en capital. Le montant net des pertes en capital peut être reporté indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net qui se réalisera par la suite. Les pertes autres qu'en capital des exercices clos après 2005 peuvent être reportées pendant au plus 20 ans. Pour la plus récente année d'imposition close le 31 décembre 2025, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital de la société pouvant être reportées s'élevaient respectivement à néant (260 866 \$ au 31 décembre 2024) et à néant (492 781 \$ au 31 décembre 2024).

### 6. Opérations avec des parties liées

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement, sur la valeur liquidative aux fins des opérations de fin de mois, conformément à la convention de gestion du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 235 239 \$ (165 032 \$ pour la période close le 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, les frais de gestion à verser étaient de 31 727 \$ (11 082 \$ au 31 décembre 2024).

#### b) Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative aux fins des opérations de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds). Pour déterminer la valeur liquidative par action courante, la valeur liquidative aux fins des opérations de la série d'actions est calculée avant l'ajustement au titre des primes de rendement payables.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La « valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire. Afin de déterminer la valeur la plus élevée, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total i) du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, ii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iii) de l'indice composé S&P/TSX de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question (ou de la première période pour laquelle une prime de rendement pourrait être exigible depuis l'établissement du Fonds).

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, d'environ néant (néant au 31 décembre 2024).

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

---

### c) Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 31 décembre 2025, le Fonds devait au gestionnaire environ 103 478 \$ (78 046 \$ au 31 décembre 2024) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans l'état de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 423 916 \$ (78 046 \$ au 31 décembre 2024) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

### d) Opérations sur titres d'un émetteur lié

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtient l'approbation du comité d'examen indépendant (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours des périodes, le Fonds n'a effectué aucune opération impliquant un émetteur lié.

### e) Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

### f) Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2025, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié à lui-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds, et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le Fonds a versé environ 8 829 \$ (25 699 \$ pour la période close le 31 décembre 2024) en frais du CEI. Ces coûts sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans l'état du résultat global.

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

### 7. Actions rachetables

Les actions du Fonds sont rachetables à leur valeur liquidative aux fins des opérations, au gré de l'actionnaire et selon les modalités du prospectus du Fonds. Le capital du Fonds est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, comme ils sont mentionnés dans son prospectus.

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 ») des normes IFRS de comptabilité, les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter à son gré ou au gré du porteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers. Comme le Fonds émet des actions de même rang qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques, il ne répond pas aux exigences d'IAS 32 permettant de classer les actions dans les capitaux propres. Par conséquent, ses actions rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers. Le tableau suivant présente l'évolution des actions en circulation :

	Ouverture de la période	Actions émises pour échanges	Actions émises de souscriptions	Conversion d'actions	Actions rachetées	Actions réinvesties	Clôture de la période
<b>31 décembre 2025</b>							
Série A	1 108 278	876 327	5 127	(27 896)	(810 577)	61 156	1 212 415
Série F	165 320	162 213	21 347	25 071	(159 271)	10 161	224 841
<b>31 décembre 2024</b>							
Série A	1 274 612	699 883	8 906	(8 482)	(866 641)	-	1 108 278
Série F	171 800	225 255	-	7 731	(239 466)	-	165 320

### 8. Rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité (actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les IFRS, par action) et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action. L'actif net selon les IFRS est établi suite à des ajustements à la valeur des bons de souscription, selon le modèle Black-Scholes, alors que la valeur liquidative aux fins des opérations ne requiert pas de tels ajustements.

	Valeur liquidative par action (aux fins des opérations)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (normes IFRS de comptabilité)
<b>31 décembre 2025</b>		
Série A	12,56 \$	12,83 \$
Série F	14,10	14,41
<b>31 décembre 2024</b>		
Série A	4,90 \$	5,04 \$
Série F	5,40	5,56

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

### 9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, s'établit comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités, par série	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action
<b>31 décembre 2025</b>			
Série A	10 003 665 \$	1 174 418	8,52 \$
Série F	1 829 918	184 384	9,92
<b>31 décembre 2024</b>			
Série A	11 923 \$	1 315 430	0,01 \$
Série F	60 113	211 310	0,28

### 10. Risques associés aux instruments financiers

Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix) et le risque de concentration. Le gestionnaire cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours aux services de conseillers en valeurs professionnels expérimentés qui surveillent régulièrement la répartition optimale du Fonds et les événements qui se produisent sur le marché, et qui diversifient le portefeuille de placement conformément à l'objectif du Fonds.

Pour aider à la gestion des risques, le gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance visant à surveiller les activités de placement du Fonds et à assurer le respect de l'objectif et des directives de placement de celui-ci. Les risques importants auxquels s'expose le Fonds sont décrits ci-après.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la contrepartie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel pourrait être exposé le Fonds peut émaner de l'achat d'instruments de créance, d'opérations sur titres ou de l'utilisation de services de garde, de prêts ou de comptes bancaires, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de crédit.

Toutes les opérations de placement sont réglées à la livraison, ce qui réduit le risque de défaut des contreparties. La livraison de titres vendus n'a lieu qu'une fois le paiement reçu par le dépositaire et, inversement, le paiement d'un achat n'est effectué qu'une fois les titres livrés au dépositaire. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations. Lorsque le Fonds négocie des titres cotés et non cotés par l'entremise d'un courtier, il ne fait appel qu'à des courtiers reconnus inscrits auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées. Par ailleurs, les opérations de garde sont exécutées par des contreparties notées A ou plus par l'agence de notation Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit lié aux opérations sur titres est faible.

Le Fonds confie sa trésorerie à un dépositaire d'envergure internationale noté A-1 par Standard & Poor's (A-1 au 31 décembre 2024).

Le Fonds ne fait des dépôts d'actifs qu'auprès de sociétés de bonne réputation et habilitées à agir à titre de dépositaire en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*. Cependant, dans les cas de faillite ou d'insolvabilité de ces sociétés, les titres ou les autres actifs déposés auprès d'elles peuvent être exposés au risque de crédit, ou l'accès à ces titres ou aux autres actifs peut être retardé ou restreint.

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

---

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Pour conserver une liquidité suffisante, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Le Fonds détient également des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces placements sont présentés, dans l'inventaire du portefeuille, comme des titres faisant l'objet de restrictions. Par ailleurs, le Fonds cherche à conserver des positions en trésorerie suffisantes pour maintenir sa liquidité.

Les passifs financiers figurant dans l'état de la situation financière sont des passifs courants dont le règlement est donc prévu dans un délai d'un an après la date de clôture des états financiers.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du Fonds varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change est principalement attribuable aux instruments financiers (trésorerie comprise) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de change.

### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition à l'autre risque de prix est liée aux actions détenues par le Fonds. Au 31 décembre 2025, 18 035 204 \$ (5 774 639 \$ au 31 décembre 2024) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds étaient exposés à l'autre risque de prix. Si les cours de ces placements avaient diminué ou augmenté de 15 %, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 705 281 \$ (866 196 \$ au 31 décembre 2024).

### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds :

En proportion de l'actif net (%)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION</b>	<b>95,9</b>	<b>88,9</b>
Matériaux de base	50,3	-
Or et métaux précieux	39,7	77,9
Métaux diversifiés et exploitation minière	3,6	11,0
Énergie (autres)	2,3	-

# CMP Next Edge Resource Class

## NOTES ANNEXES (suite)

### 11. Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

*Niveau 1* – Les données utilisées sont les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les actions cotées activement négociées et les autres titres de placement cotés. Le gestionnaire n'ajuste pas le cours de ces instruments.

*Niveau 2* – Les données utilisées comprennent des données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement ou indirectement pour les actifs et les passifs durant la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier, notamment les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs similaires. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les titres négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués en fonction des cours du marché ou des cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières qui sont étayées par des données observables. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent les obligations de société de la catégorie investissement et certaines actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, pour lesquelles les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de l'absence de liquidité. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent également les actifs dérivés, comme les bons de souscription, dont la juste valeur est établie selon le modèle modifié d'évaluation des options Black-Scholes.

*Niveau 3* – Les données utilisées sont des données de marché non observables. Les instruments financiers de niveau 3 sont fondés sur au moins une donnée non observable importante, car leur valeur n'est pas établie selon les cours du marché. Les instruments de niveau 3 comprennent les actions et les titres de créance de sociétés fermées. Puisqu'il n'existe aucun cours observable pour ces titres, le gestionnaire a utilisé des techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les évaluations de niveau 3 sont revues chaque trimestre par le comité d'évaluation du Fonds, qui évalue les données utilisées par le modèle et les résultats obtenus avant de déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	16 928 459 \$	294 540 \$	- \$	17 222 999 \$
Bons de souscription	-	812 205	-	812 205
	16 928 459 \$	1 106 745 \$	- \$	18 035 204 \$

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	5 595 505 \$	- \$	- \$	5 595 505 \$
Bons de souscription	-	179 134	-	179 134
	5 595 505 \$	179 134 \$	- \$	5 774 639 \$

#### **Transferts entre les niveaux**

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

### 12. Renseignement sur les honoraires des auditeurs

Les honoraires payés ou à payer par le gestionnaire à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC pour des services d'audit liés au Fonds étaient de 46 550 \$ (37 450 \$ au 31 décembre 2024). Les honoraires liés à d'autres services étaient de 21 000 \$ (26 389 \$ au 31 décembre 2024).

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

SGGG Fund Services Inc.  
121 King Street West.  
Bureau 300  
Toronto (Ontario) M5H 3T9  
888 967-0038

Next Edge Capital Corp.  
18 King Street East, bureau 902  
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél.: 416 775-3600  
Télec.: 416 775-3601

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)